

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU GROUPEMENT D'ENTRAIDE - VILLE DE CRETEIL EN DATE DU MARDI 16 JUIN 2026

Le mardi 16 juin 2026 à 17 h 00, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire en salle haute de la Maison du Quartier du Port – 32 avenue Jean-Baptiste Oudry à Créteil - 94000 - sur convocation écrite faite par le Président en date du 07 avril 2026.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Paul DAUGIERAS, président, Monsieur Lionel PIN, trésorier, Madame Véronique BALANDIER, secrétaire de séance et Madame Méryll COUDERT, directrice administrative.

L'article 12 des statuts ne fixant aucun quorum, l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Rapport moral 2025
- 2 - Rapport financier 2025 et Rapport du Commissaire aux Comptes
- 3 - Affaires diverses

=====

1 - Rapport Moral 2025 du Président : voir annexe 1

Monsieur Jean-Paul DAUGIERAS, président, salue l'assemblée, la remercie de sa présence et présente son rapport moral 2025.

Après lecture, il demande si des adhérents souhaitent poser une question sur ce rapport moral.

Aucun adhérent ne souhaitant poser une question, il passe la parole à Monsieur Lionel PIN, trésorier de notre association.

2 - Rapport financier 2025 et Rapport du Commissaire aux Comptes

- ***Rapport financier 2025 du trésorier : voir annexe 2***

Après l'exposé de notre trésorier, Monsieur Jean-Paul DAUGIERAS demande si des adhérents souhaitent poser une question sur le rapport financier.

Aucun adhérent ne souhaitant poser de question, il passe la parole à Monsieur Jean-Fabrice SUBIAS, Commissaire aux comptes de notre association.

- ***Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2025 : voir annexe 3***

Après le rapport du Commissaire aux Comptes, il est procédé à la mise aux votes du Rapport Moral 2025 du Président et du Rapport Financier 2025 du trésorier :

- **Rapport Moral 2025 : accepté à l'unanimité des présents.**
- **Rapport Financier 2025 : accepté à l'unanimité des présents.**
- **Approbation du report du résultat du compte d'exploitation sur le compte de report à nouveau : accepté à l'unanimité des présents.**

3 - Affaires diverses

Monsieur Jean-Paul DAUGIERAS demande si des adhérents souhaitent poser une question diverse sur le fonctionnement de notre association.

En raison des nouvelles obligations imposées aux CSE, COS et associations, le Groupement d'Entraide a sollicité le service juridique de l'URSSAF, qui lui a demandé de mettre son règlement intérieur en conformité avant le 1er janvier 2027 avec les textes en vigueur.

Le Conseil d'Administration procédera à sa mise à jour afin que ces nouvelles dispositions entrent en vigueur le 1er janvier 2027.

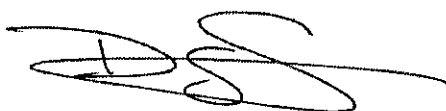
Aucun adhérent ne désirant poser de question, la séance est levée à 17h30.

CLOTURE DU PROCES VERBAL

Le présent procès-verbal est clos le seize juin deux mille vingt-six et a été, après lecture, signé par le Président et la Secrétaire de séance.

Le Président

La Secrétaire de séance



Jean-Paul DAUGIERAS



Véronique BALANDIER